Paulius Saudargas – PPE
Membre de la Commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie (ITRE)

1/ Une voix pour une Europe de l'énergie indépendante et compétitive

Je suis un eurodéputé et membre du Parti populaire européen (PPE) depuis 2024. En tant que citoyen lituanien, **je suis mieux placé que quiconque pour comprendre la nécessité d'une indépendance énergétique**. Après des décennies de dépendance à l'égard de la Russie pour notre approvisionnement énergétique, nous avons ouvert la voie à une diversification de nos importations de gaz grâce à notre terminal GNL de Klaipėda, mis en service en 2015, autour de notre unité flottante de stockage et de regazéification au nom très approprié : « Indépendance ». La synchronisation des réseaux électriques baltes avec le réseau européen en 2025 nous a ensuite définitivement libérés de la dépendance russe en matière d'électricité. Au regard de l'invasion brutale de l'Ukraine par la Russie, ces décisions ont bien sûr prouvé leur valeur. Cette conviction n'est pas seulement nationale, elle est aussi professionnelle. Avec beaucoup d'expérience dans la Commission de la protection de l'environnement (2012-2020), de l'énergie et du développement durable (2016-2024) et d'économie (2020-2024) dans le parlement lituanien et un doctorat en (bio)physique**, j'apporte de la connaissance sur des dynamiques économiques et des dynamiques climatiques, mais aussi sur des aspects techniques face aux enjeux de l'énergie**. C'est avec cette double expérience, nationale et scientifique, que je siège aujourd'hui à la Commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie (ITRE), et que je m'engage pour une révision du règlement sur la gouvernance de l'Union de l'énergie qui place au cœur de ses priorités un approvisionnement énergétique sûr et abordable.

2/ Une stratégie énergétique ambitieuse mais réaliste

La **croissance est impérative** pour le fonctionnement de nos sociétés. Grâce à l'activité économique, nous pouvons financer notre soins de santé, nos pensions, notre défense, nos objectifs climatiques etc. Cette constatation est heureusement partagée par tous. En même temps, les signaux en provenance du monde des entreprises ne sont pas très encourageants. **Nous perdons du terrain par rapport aux autres régions du monde**, aussi dans des secteurs très stratégiques. La part européenne du marché mondial de la chimie, par exemple, a baissé de 27% en 2004 à 13% en 2024 (une réduction de plus de la moitié !), avec la Chine maintenant en tête avec 46% de la part du marché mondial[1]. En plus, depuis mi-2022, **la confiance des entreprises européenne est devenu négative** et n'a pas réussi à remonter vers une chiffre positive depuis[2]. L'énergie est au cœur de ce diagnostic. Avec des coûts énergétiques historiquement jusqu'à trois fois plus élevés qu'aux États-Unis, et même jusqu'à cinq fois pendant la crise de 2022[3], les entreprises désignent les prix de l'énergie comme le premier frein à leur compétitivité[4]. Assurer un approvisionnement énergétique sûr et abordable est donc indispensable pour préserver et améliorer notre compétitivité, et donc notre prospérité, tout en garantissant une transition juste.

[1] https://cefic.org/facts-and-figures-of-the-european-chemical-industry/
[2] Eurochambers. (2026). *Eurochambres Economic Survey 2026*. https://www.eurochambres.eu/wp-content/uploads/2026/11/EES2027_Report.pdf
[3] Draghi, M. (2024). *The Draghi report: In-depth analysis and recommendations (Part B)*. European Commission.
[4] Eurochambers. (2026). *Eurochambres Economic Survey 2026*. https://www.eurochambres.eu/wp-content/uploads/2026/11/EES2027_Report.pdf

Comme déjà évoqué brièvement ci-dessus, avec l'invasion de la Russie en Ukraine, nous avons tous ressenti les conséquences d'une trop grande dépendance d'un seul pays. A court terme, durant la transition énergétique, il faut d'abord donc **diversifier** les sources d'énergie **et renforcer les relations avec des partenaires fiables** (comme la Norvège, le Royaume-Uni, l'Australie etc.). En termes de gouvernance, cela implique que les États membres doivent coopérer le plus étroitement possible sur ce sujet. **La diversification ne suffit toutefois pas** à garantir un approvisionnement sûr et abordable. Nous sommes en Europe à 57% dépendants des importations énergétiques[5], qui lui ont coûté à elles seules 296 milliards d'euros en 2025[6]. Pour être vraiment indépendant et baisser les coûts**, nous devons produire davantage d'énergie sur notre propre sol**. En cohérence avec les objectifs climatiques de l'UE, ça veut dire qu'on doit miser sur **l'énergie renouvelable** et **l'électrification**. Mais un mix énergétique diversifié reste la clé d'un approvisionnement sûr et abordable. Sur la base du principe de la **neutralité technologique**, des autres sources d'énergie bas carbone, y compris l'énergie nucléaire et des technologies qui sont encore en développement, seront également nécessaire.

Cette transition énergétique exige naturellement d'investir dans les infrastructures énergétiques. Les **interconnexions** entre États membres y sont essentielles : elles permettent de tirer le meilleur parti des mix énergétiques et des conditions météorologiques complémentaires des différents pays d'Europe[7]. En investissant dans l'infrastructure, on **pourrait réduire les coûts d'énergie en Europe avec environ 5 milliards d'euros par an en 2030 et 9 milliards d'euros par an en 2040**, ce qui est beaucoup plus haut comparé avec les coûts d'investissement de 2 milliards d'euros par an en 2030 et 6 milliards d'euros par an en 2040[8]. Alors, une décision qui n'est pas difficile à prendre.

Tous ces efforts nécessitent des investissements, européens et nationaux : pour le déploiement des technologies existantes, mais aussi pour la recherche et l'innovation sur les technologies du futur (hydrogène, captage et stockage du carbone, PRMs…), tant publiques que privées. Par contre, **des contraintes trop rigide et des sanctions lourdes seraient contre-productive**. Punir des États qui rencontrent des difficultés ne les aiderait pas à atteindre les objectifs communs ; cela nourrirait plutôt le ressentiment envers la politique énergétique européenne et fragiliserait le soutien politique dont la transition a besoin. D'ailleurs, la priorité doit être de garantir notre compétitivité mondiale, plutôt que de mener une lutte isolée contre le changement climatique. Ce sont donc plutôt **les incitations et la coopération** (fonds, indicateurs, partage des bonnes pratiques) **qui sont nécessaires** pour que chaque État membre reste engagé sur la voie commune.

3/ Mes propositions pour une politique énergétique viable et juste

Le règlement proposé constitue une réelle amélioration par rapport au règlement précédent. Transformé en un véritable plan d'investissement (le plus visible à l'article 3, paragraphe 2, point h), avec davantage d'attention pour la compétitivité (notamment à l'article 5, points e, 3 et 4), pour la dépendance énergétique (voir les indicateurs de dépendance et les seuils de vigilance à l'article 27), et en continuant de tenir compte des circonstances nationales et des risques pour la sécurité d'approvisionnement (par exemple à l'article 37), le nouveau règlement

[5] https://ec.europa.eu/eurostat/web/interactive-publications/energy-2026#energy-imports-dependency
[6] https://www.eubusiness.com/environment/fossil-fuel-imports-cost-the-eu-around-e300-billion-in-2025-alone/
[7] Draghi, M. (2024). *The Draghi report: In-depth analysis and recommendations (Part B)*. European Commission.
[8] https://tyndp.entsoe.eu/explore/what-are-the-concrete-benefits-for-europe-of-investing-in-its-cross-border-transmission-grid-and-storage-infrastructure

répond à l'objectif prioritaire de l'Union européenne en matière d'énergie : un approvisionnement énergétique sûr et abordable, garant d'une transition juste et d'une compétitivité renforcée.

La Commission a proposé un renforcement du cadre de gouvernance de l'union de l'énergie. Deux nouveaux articles (**article 8, point 3 et article 39**) assurent ensemble les parties intéressées encore une fois que les objectifs collectifs de l'Union en matière d'énergie et climat seront atteints. Ce renforcement contribue à la sécurité des investissements et conforte la position de leader de l'UE en matière de politique climatique. Bien que l'ajout de ces deux articles ait une réelle valeur ajoutée, **je veillerai à ce qu'ils ne soient pas rigidifiés davantage**. Maintenant, il y a un bon équilibre entre, d'une part, le but d'assurer que les États membres atteignent leurs objectifs et, d'autre part, donner une marge de manœuvre suffisante pour combler les écarts le cas échéant.. **Durcir ces articles produirait des effets contre-productifs**, contraires à l'esprit de coopération que je défends ci-dessus.

Sur la base du principe de neutralité technologique, je salue fortement la possibilité d'inclure une partie « de la part du nucléaire dans le bouquet énergétique national comme contribution équivalente aux objectifs en matière d'énergies renouvelables » (**article 5, point 3**, premier alinéa). Toutefois, cette possibilité ne va pas encore assez loin. Bien que la Commission elle-même reconnaisse le rôle du nucléaire[9], **la fin de la comptabilisation de 12% pour 2030-2040 porte atteinte au principe de cette technologie de transition** et réduit considérablement la valeur de ce nouveau article. Pour cette raison, je propose donc de prolonger l'application au-delà de la période 2030-2040. D'ailleurs, encore sur la base du principe de neutralité technologique, je serais aussi en faveur d'une hausse du pourcentage d'énergie nucléaire autorisé d'inclure pour les objectifs en matière d'énergies renouvelables.

Une autre bonne addition dans le nouveau Règlement est la clause de la **baisse temporaire d'un objectif en cas de crise énergétique** (article 18, point 8), qui peut contribuer à garantir l'accès à une énergie abordable dans des périodes exceptionnelles. Néanmoins, il est nécessaire qu'aussi **cette disposition soit renforcée**. Premièrement, des crises énergétiques ne viennent pas toujours au moment d'une mise à jour des PNEC. Pour cette raison, il faut qu'il y a une mention explicite de la **possibilité d'activer le mécanisme à tout moment**. Deuxièmement, le pétrole brut et les produits pétroliers représentent encore 38 % du mix énergétique de l'UE[10]. Afin de garantir une définition sans faille, je plaide pour une **mention explicite des crises causées par des prix élevés du pétrole**.

Ma dernière recommandation concerne **le renforcement des nouveaux indicateurs de dépendance énergétique** et des seuils de vigilance (article 27). L'Europe reste, par exemple, en moyenne, dépendante à hauteur de 16 % de la Russie pour son approvisionnement en combustibles nucléaires[11], un pays qui ne s'est absolument pas révélé être un partenaire fiable. Pour obtenir une image complète de nos vulnérabilités, les indicateurs ne doivent pas seulement mesurer le niveau de dépendance aux importations d'énergie, mais **aussi la dépendance aux ressources nécessaires à la production d'énergie** (matières premières critiques, combustibles, composants). C'est uniquement à cette condition que la gouvernance pourra identifier les goulets d'étranglement avant qu'ils ne deviennent des crises.

[9] https://energy.ec.europa.eu/topics/nuclear-energy/nuclear-investment-needs_en
[10] https://ec.europa.eu/eurostat/web/interactive-publications/energy-2026
[11] Euratom Supply Agency. (2026). *Euratom Supply Agency Annual Report 2025*. Publications Office of the European Union.



Encadré du cours Science politique de l'Union européenne : Le triangle institutionnel dans le processus décisionnel en cours

On peut dire que l'archipel institutionnel européen est une polyarchie ; il n'y a pas un seul pôle de pouvoir, mais **l'influence est plutôt divisée** entre plusieurs acteurs. Cette situation est certainement le cas pour la méthode communautaire, qui est applicable pour le processus décisionnel en cours.

Dans le cadre de cette méthode de prise de décision, **la Commission européenne, la seule avec le droit d'initiative**, fait d'abord une proposition de législation. La Commission peut ainsi faire une sorte de « agenda setting ». Cette proposition ne tombe toutefois pas du ciel, mais elle est le fruit d'une longue période de **« pre-cooking »**, qui consiste en des consultations avec un grand nombre de parties prenantes (tant les acteurs institutionnels que des « stakeholders »). Appliqué dans le cadre du BWS, nous avons eu l'occasion de répondre à un questionnaire pour cette phase.

La proposition législative est ensuite envoyé au Parlement et au Conseil, représentant respectivement les **intérêts des citoyens de l'UE et les intérêts des États membres, avec la Commission qui représente l'intérêt communautaire**. Après le Parlement et le Conseil ont trouvé un accord au sein de leurs propres institutions, les « trilogues » commencent. Les trilogues sont les négociations informelles entre les trois branches législatifs de l'UE qui ont lieu pour atteindre une texte qui bénéficie d'un soutien suffisant afin de l'adopter. Tout au long de ce processus décisionnel, il règne une véritable **culture d'expertise**, où les chiffres et les données constituent le langage commun.

Ce procédure de décision est en même temps toujours integré dans un contexte politique, social, économique, international etc. Un **cordon sanitaire au sein du Parlement** par rapport aux partis d'extrême droite, qui est de moins en moins respecté par le PPE, par exemple, a des grands conséquences pour les négociations. Plus apliqué aux négociations sur la révision du gouvernance de l'Union de l'énergie, une **situation économique** qui n'est pas idéal et se trouve même **aggravé par le contexte international** (guerre en Ukraine et en Iran), joue aussi son rôle par exemple.

